

L'AFDET ILE DE FRANCE DÉTAILLE SES OBJECTIFS 2024

Soutenir des jeunes par le mentorat

L'Ile de France s'associe au dispositif mis en œuvre par le niveau national de l'Afdet.
« 1 jeune, 1 solution » l'AFDET souhaite s'attacher à développer le mentorat auprès de jeunes fragilisés par leur situation personnelle, sociale et géographique, en liaison avec les Lycées et les CFA.

Comment :

L'Afdet Ile de France propose aux lycées et aux CFA publics et privés une action partenariale avec le soutien des responsables académiques et régionaux.

Selon des modalités à définir avec le chef d'établissement, il est proposé aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un mentor.

L'Afdet dispose d'une plate-forme permettant après inscription du jeune et du mentor, d'aider à constituer les duos, et d'en assurer le suivi.

La base Mentor peut être enrichie par les enseignants qui sont déjà engagés dans le suivi de leurs anciens élèves ainsi que par des anciens élèves.

Avec qui ?

Cette action est assurée en relation avec les autorités académiques et la Région Ile de France. Des réunions d'information (présentielles et en visio) sont organisées par l'Afdet sous le patronage des autorités sus-citées.

Plusieurs conventions de partenariat sont signées avec des établissements parisiens

